

# Après le Congrès de Genève

## QUELQUES EXPLICATIONS

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes publiera sans doute une brochure sur le Congrès de Genève ; mais nous ne voulons pas attendre plus longtemps pour rétablir des faits qu'une campagne partielle et déloyale s'est plu à dénaturer dans le seul but de nuire à notre société.

Les faits qu'on nous reproche sont ceux-ci : nous aurions traîné les femmes belges en allant à Genève sans elles ; nous aurions abandonné leur cause au Congrès en ne réclamant pas la lecture de la protestation qu'elles y avaient envoyée. Par contre, nous aurions eu les meilleurs rapports avec les femmes allemandes.

Voici exactement ce qui s'est passé :

En 1918, nous avions rédigé avec Mme Brigode, présidente de la Fédération suffragiste belge, une note que publia la Française et qui fut envoyée à toutes les sociétés affiliées à l'Alliance Internationale. Dans cette note les suffragistes françaises exigeaient pour reprendre les relations internationales un désaveu et une protestation des dirigeantes du mouvement féministe allemand concernant les déportations de femmes : nous estimions que nous ne pourrions pas parler à un Congrès du droit des femmes, si cette mesure inique du gouvernement allemand n'était pas blâmée par nos anciennes ennemies elles-mêmes. Les femmes belges exigeaient une protestation formelle concernant la violation de la neutralité belge.

Pour arriver à ses fins, l'U. F. S. F. fit faire une enquête documentée dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing ; des récits des femmes déportées et des attestations indiscutables furent consignés dans un gros rapport que nous fîmes tirer à cent exemplaires. Les sociétés affiliées à l'Alliance Internationale et les personnalités féministes influentes de l'Etranger reçurent ce travail.

L'effet de cette publication ne se fit pas attendre. Au Conseil National des Femmes allemandes, Mlle Gertrud Bäumer, présidente, et Mlle Alice Salomon, secrétaire générale, prirent la chose en main. De son côté Mme Stritt, présidente de l'Association suffragiste fit nommer une commission d'enquête.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1919, Mme Stritt écrivait à Miss Scheepshanks, secrétaire de l'Alliance, une lettre qui nous fut communiquée et qui se terminait ainsi :

*« Nous, femmes allemandes, considérons maintenant qu'il est de notre devoir absolu de voir clair dans cette triste affaire, quels qu'en soient les résultats. »*

Au mois d'octobre, la secrétaire de l'Alliance Internationale nous communiqua une autre lettre de Mme Stritt (13 octobre) où il était dit ceci : *« Nous avons voulu d'abord étudier à fond les documents et ne prendre une résolution quant à l'avenir qu'après notre réunion du Comité National du Suffrage qui a eu lieu à Erfurt le 3 octobre. Le résultat est que notre horreur est trop grande pour être exprimée par des paroles ; après avoir pris connaissance des documents de l'Union Française et d'une lettre de Mme Cruppi, nous avons décidé d'examiner cette affaire*

*sur toutes ses faces par le moyen des autorités reconnues. Nous considérons qu'il est de notre devoir en tant que femmes et en tant qu'Allemandes de jeter autant de lumière que possible sur ces choses. »*

Le 29 octobre, dans une autre lettre à Mme Stanton-Coit, trésorière de l'Alliance, Mme Stritt écrivait :

*« Votre lettre m'a montré également que désormais vous jugez avec une parfaite justesse notre situation à l'égard de ce que nous avons eu des malheureux événements de la guerre ; je dis « notre » situation dans le sens le plus large du mot, car ce ne sont pas seulement les suffragistes, c'est l'Allemagne tout entière qui a été touchée pendant 4 ans 1/2 dans une ignorance complète de tout ce qui s'est passé en dehors de nos frontières. »*

*« A toutes, tant que nous sommes, nos yeux s'ouvrent, et chez celles qui avaient péché par excès de confiance, ces déceptions causent de véritables tragédies. Personnellement, je n'ai jamais été du nombre de ces dernières ; je me suis toujours montrée extrêmement sceptique à l'égard des hymnes de louanges et de gloire, mais ce que maintenant nous apprenons peu à peu, dépasse de beaucoup nos pires appréhensions. »*

*« Nous autres femmes, nous avons la ferme volonté de faire le plus de lumière possible sur les tristes incidents des déportations de femmes. C'est la principale tâche que j'ai entreprise avant l'Assemblée Générale de la Ligue allemande pour le Vote des Femmes, et avant la dissolution de cette Ligue. »*

Cette attitude des femmes allemandes répondait à notre vœu ; elles avaient compris mieux que certaines femmes des pays neutres l'impossibilité pour nous de nous rencontrer si le geste que nous leur demandions n'avait pas été fait.

L'entente des Associations suffragistes et du Conseil National entraîna du reste l'acte décisif puisque au nom des femmes allemandes, Mlle Gertrud Bäumer, présidente du Conseil National des femmes, fit comme députée la déclaration suivante à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1919 :

*« Nous sommes d'accord avec le ministre en reconnaissant les souffrances de la France et de la Belgique. Nous les avons aussi ressenties durant la guerre. Des milliers de lettres de soldats allemands en sont le témoignage. Aucune femme allemande travaillant dans les territoires occupés par nous n'a pu ne pas être profondément émue par le sort des populations qui, séparées par nos lignes du cœur de leur patrie, n'ont vécu pendant des années que la moitié d'une vie. Je voudrais à ce propos toucher un sujet qui a fortement préoccupé le féminisme international. Il y a eu en leur temps des recrutements de femmes françaises par l'Administration militaire allemande, pour les faire travailler. Ces femmes ont été déportées, séparées de leur famille, et livrées sans protection aux dangers de leur situation. Les femmes allemandes ont protesté contre ces déportations — qu'elles ont apprises par la Suisse — auprès du représentant de l'Etat-*

*Major général. Nous demandons aujourd'hui encore pleine lumière sur ces faits qui agitent vivement l'opinion à l'Etranger. Il n'y a pas besoin de dire que nous n'avons point d'excuses pour des traitements pareils à l'égard de femmes. »*

Ces derniers mots sont tout à l'honneur de celle qui osa les prononcer dans une assemblée politique allemande ; ils répondent pleinement à la protestation que nous avions demandée.

Dans une grande lettre que nous envoyâmes encore Emilie Gourde, Mlle Alice Salomon, le 19 novembre, donnait l'historique de l'attitude des femmes allemandes en cette affaire.

*« En été 1917, Gertrud Bäumer, qui était alors présidente du Conseil National des femmes allemandes, eut connaissance des déportations par une lettre d'une dame suisse, qui en parlait d'une façon tout à fait générale et qui réclamait l'intervention des femmes allemandes. »*

Ajoutons que ce mouvement qui commençait fut provoqué par la protestation que le C. N. F. F. et l'U. F. S. F. envoyèrent au monde entier à la fin de 1916 en faisant appel à la conscience de toutes les femmes.

*« Gertrud Bäumer s'adressa aussitôt à l'Office des Affaires extérieures qui la renvoya au représentant de l'Etat-Major général. »*

*« Le Comité du C. N. F. allemandes, à qui G. Bäumer soumit le cas fut unanimement d'avis que des démarches devaient être faites par nous. C'est donc avec mandat de son Comité que Mlle Bäumer se rendit au quartier général, où on lui dit (c'était en mois de septembre), que les femmes déportées allaient justement être renvoyées chez elles. Comme le C. N. ne savait aucun détail sur toute cette affaire, cette assurance nous parut suffisante et nous considérâmes la chose comme liquidée. »*

*« Pour mon compte personnel, je crois que si l'on avait tenté à ce moment une protestation publique, la censure aurait fait échouer. »*

*« C'est au début de l'été de cette année que Mme Stritt reçut de Miss Scheepshanks une lettre par laquelle elle apprît des détails plus précis sur ce dont les femmes françaises accusaient notre administration militaire à Lille. »*

Et Mlle Salomon indiqua qu'avec Mme Stritt, les grandes Assemblées féministes allemandes poursuivaient l'enquête. Elle ajouta : *« Il ne s'agit pas seulement ici d'une affaire privée concernant l'Alliance pour le suffrage, mais d'une question qui me concerne, moi aussi, en tant que femme allemande. »*

Et elle terminait : *« En espérant que nos efforts communs auront comme résultat de rétablir la compréhension entre les femmes françaises et nous, en espérant aussi que vous verrez par cette lettre que nous, femmes allemandes, nous avons conservé nos mêmes idées sur le droit et la justice que par le passé, et que nous ferons tout pour réaliser ces idées dans l'affaire de Lille. »*

Nous fûmes heureuses de ces témoignages qui flétrissaient avec nous et devant le monde entier l'un des scandales les plus iniques de la guerre, et nous saluâmes ce résultat de notre campagne comme un succès patriotique. Nous croyons avoir mieux

servi la France en cette affaire que ceux qui sous prétexte de patriotisme ne songent qu'à faire du mal avec l'espoir d'en récolter un profit.

Pour obtenir la protestation qu'elles désiraient les femmes belges, de leur côté, avaient-elles agi ? Nous ne le croyons pas ; en tous cas nous ne l'avons rien su. Le 10 décembre 1919, Mme Brigode envoya à notre Présidente un procès-verbal de la séance du Comité suffragiste belge du 3 Décembre, expliquant que n'ayant rien reçu des femmes allemandes concernant la protestation réclamée, les femmes belges n'iraient pas au Congrès de l'Alliance. Mme de Witt-Schlumberger nous fit part du fait. Le Comité eût peut-être le tort à ce moment de ne pas se faire lire le procès-verbal du Comité belge ; nous aurions pu tenter de faire revenir les femmes belges sur leur décision et essayer d'obtenir pour elles ce que nous avions obtenu pour nous.

Depuis ce moment, les femmes belges ne nous firent plus rien savoir, et nous ne reçûmes à notre hôtel à Genève qu'un mot de Mlle Parent, présidente de la Ligue du Droit des Femmes belges, qui nous envoyait des brochures en nous priant de les faire vendre au Congrès.

Pour nous, après la protestation des féministes allemandes, il n'y avait pas lieu de boycotter le Congrès : aucune de nous n'y songea. Nous n'avions aucune raison de croire que nos amies belges pouvaient nous blâmer lorsque le lendemain de notre retour, le 15 juin, deux journaux déclamaient avec indignation que notre attitude à Genève avait été abominable, que nous n'y avions pas soutenu la protestation des femmes belges et que par contre nos rapports avec les femmes allemandes avaient été des plus amicaux. Nous étions traitées de défaitistes, antipatriotes et autres épithètes du même ordre. Par opposition, Mme Maria Verone ou ses amies soulignaient l'attitude vraiment patriotique de Mme Maria Verone qui avait bien été à Genève, mais sans délégation, qui avait bien assisté à toutes les réunions, mais sans y prendre part — (Grand mérite en vérité puisque seules les déléguées de l'U. F. S. F. pouvaient le faire) — qui avait bien participé à un grand meeting où elle était annoncée pour faire un discours en même temps qu'une femme allemande, mais... comme invitée !... Que de subtilités dans le patriotisme !

Dans ces articles, le seul point qui pouvait nous toucher, c'était le fait que Mme Brigode nous reprochait et immédiatement nous nous mîmes en rapport avec elle. Au bout de quelques minutes, nous comprîmes le malentendu qui s'était produit. N'ayant pas eu la réponse attendue à sa lettre du 10 décembre, Mme Brigode crut que nous préférions ne pas faire cause commune avec les femmes belges.

Elle ne dit rien avant le Congrès pensant que nous soutiendrions à Genève la protestation qu'elle devait y envoyer, mais ayant appris que cette protestation n'avait pas été lue, elle nous crut complices de cette omission, et dans son indignation, elle demanda à la presse française de publier sa protestation. Je n'eus pas de peine à expliquer à Mme Brigode qu'aucune de nous n'avait eu connaissance à Genève de cet envoi — et je lui disais combien il était regrettable qu'elle ne se soit pas expliquée avec nous avant de

laisser lancer dans la presse une semblable accusation contre nous, accusation dont quelques personnes intéressées à nous nuire ne manqueraient pas de profiter.

Mme Brigode, tout indignée qu'elle fût du silence fait à Genève autour de son message, fut franchement heureuse de constater que nous n'étions en rien responsables de ce silence puisque nous avions ignoré ce message. Mme de Witt-Schlumberger se rendit le soir même avec elle chez la Présidente, Mrs Chapman Call, de passage à Paris, afin qu'il ne restât aucun doute à ce sujet. Nous-mêmes, nous essayons encore de savoir par les secrétaires de l'Alliance, comment il s'est fait que Mme de Witt-Schlumberger, vice-présidente du Bureau, n'ait pas eu connaissance de ce document. Nous avons affirmé à Mme Brigode que si elle nous avait envoyé copie de son message, nous en aurions assuré la lecture à Genève. A ce propos, nous rappelons qu'en 1915, à La Haye, au Congrès auquel nous avions refusé de participer, nous avions envoyé une protestation qui expliquait notre absence. Pour être sûres que cette protestation soit rendue publique — et la précaution fut bonne — nous avions envoyé à l'avance notre texte à toutes les Associations suffragistes internationales. L'expérience a prouvé, à La Haye comme à Genève, qu'on ne saurait prendre trop de garantie dans ce mode d'action.

Enfin la note ci-dessous, rédigée d'accord avec Mme Brigode, devait mettre fin à l'incident.

« L'U. F. S. F. a déploré plus que personne l'absence au Congrès de Genève de ses sœurs de Belgique. La délégation française a ignoré le message adressé au Bureau du Congrès de Genève par la Fédération suffragiste belge. Elle a eu à cœur de témoigner à Mme Brigode l'émotion et le regret que lui a causé cette déplorable omission.

« Mme Brigode a exprimé à l'U. F. S. F. sa vive satisfaction pour cette manifestation de solidarité dont elle se fera l'interprète auprès des femmes de Belgique. »

Mais cela ne faisait pas l'affaire de ceux qui voulaient exploiter ce malentendu... et ils continuèrent la polémique. Peu leur importait que la cause du suffrage put en souffrir : se faire de la réclame en nous calomniant leur suffisait. Madame Verone, qui est notre collègue au Conseil National des Femmes Françaises, osa même déclarer « qu'il y avait actuellement deux féminismes, comme il y a deux socialismes. L'un qui pratique l'oubli des iniquités au point de s'unir avec les ennemis d'hier, sans contrôle, ni garantie, en abandonnant les victimes ; l'autre qui ne veut plus être dupe, afin d'établir plus sûrement une paix durable.

Cette phrase fut encore répétée — pour arriver à la faire croire sans doute — mais qui la prendra au sérieux ?

En ce qui concerne nos rapports avec les femmes allemandes, ils furent pendant le Congrès « inexistant ». Sans nous être concertées, instinctivement nous évitâmes tout rapport. Seule notre Présidente, comme membre du Bureau, eût à préparer les séances du Congrès, séances préparatoires auxquelles assistaient Mmes Stritt et Lindemann. Pour nous, même en commission, nous les avons « ignorées ». Mme Suzanne Grinberg, invitée à faire une con-

férence avec une Anglaise et une Allemande à Bâle, refusa. Elle déclara que nous avions accepté la proximité des Allemandes au Congrès, mais que nous n'avions pas à faire de manifestations d'entente en réunion publique. Si nous indiquons ceci, c'est pour donner la note exacte de nos rapports et non pour faire de la surenchère nationaliste, qu'on veuille bien le croire.

L'avant-veille de notre départ, Mlle Gourd vint nous dire que deux députées, l'une allemande, l'autre autrichienne, désiraient nous exprimer leurs regrets sinon en séance publique du moins devant un aussi grand nombre de témoins que nous, le souhaiterions. Nous ne pouvions qu'accepter cette proposition et Mlle Gourd, ainsi que la délégation française, prièrent quelques personnes d'assister à cet entretien organisé en dehors du Congrès.

La déléguée allemande, Mme Schreiber, parla la première. D'origine autrichienne, élevée en France, cette députée de Prusse parle un français très correct, sans accent même. Elle parla assez longuement d'une voix émue et pour ma part pourtant, seules ses dernières paroles sur lesquelles j'insiste ici me touchèrent. Elle déclara qu'un esprit de revanche intense soufflait en Allemagne — ceci ne l'oublions pas — que de toutes ses forces elle lutterait contre lui — mais qu'elle avait besoin de se sentir encouragée par toutes les femmes et surtout par nous pour avoir la force de soutenir cette lutte. Mme Adèle Pöpp, l'auteur de la *Vie d'une Ouvrière*, le récit de sa vie, un des livres les plus émouvants qui soient, nous a donné à toutes une impression de sincérité qui nous a touchées. Elle fit part de sa détresse morale pendant la guerre, car elle savait son pays responsable du conflit mondial, mais elle ajouta que les femmes pacifistes elles-mêmes n'ont pas le droit de boycotter la guerre pendant la lutte puisque ce serait agir contre leurs maris et leurs enfants.

En quelques mots très dignes Mme de Witt-Schlumberger prit acte de cette démarche en regrettant qu'elle soit seulement le geste de personnalités isolées. Elle ajouta que les Françaises avaient trop souffert pour que l'on puisse parler d'oublier — mais que nos efforts à toutes devaient tendre désormais à rendre impossibles de semblables catastrophes.

Les paroles et l'attitude de ces femmes avaient été courageuses. Comment des femmes de la France victorieuse auraient-elles pu leur refuser la poignée de main qu'elles sollicitaient. C'est sans aucune hésitation que nous avons fait ce geste, avec le sentiment très net de remplir simplement et strictement notre devoir.

On nous a accusées dans une récente réunion de n'avoir pas voulu répondre dans la presse autrement que par notre courte note. (Je ne parle pas ici d'articles faits en dehors de l'Union et sous la seule responsabilité de leurs auteurs). Or, quand nous avons répondu à la Victoire quelques lignes pour relever des « inexactitudes » — notre calomniateur plus anonyme qu'ignoré a répondu à ma réponse sans oser la publier, ce qui est un procédé d'une correction assez douteuse. — Dans ces conditions le mieux était de nous expliquer ici tout au long. Si nos amis ont encore un point obscur à éclaircir qu'ils nous le disent : Nous ne craignons aucune question.

Ce qui résulte de tout ceci, c'est qu'il y a eu un malentendu avec les femmes belges et qu'il est complètement réparé. (Une dernière lettre de Mme Brigode à laquelle j'ai répondu avec joie, achève la reprise de nos rapports amicaux).

Quant à notre attitude à Genève, M. Justin Godart l'a définie d'un mot l'autre jour dans une réunion publique en déclarant qu'elle avait toujours été dictée par le souci de servir la France et par le plus pur esprit de patriotisme.

Il ne pouvait pas mieux rendre hommage à nos désirs profonds, et à la vérité. Lu et approuvé par le Comité de l'U. F. S. F.

C. BRUNSCHVICQ.  
Secr. générale.

N. B. — 1° Quelques jours avant le Congrès de Genève, le 2 juin, un journal de Liège, la *Meuse*, publiait l'annonce de la réunion du Conseil International des femmes qui aurait lieu à Christiania, du 8 au 18 septembre 1920.

Après quelques détails, il était dit ceci : « On espère et on s'attend à une grande adhésion de tous les pays faisant partie du Conseil International des Femmes.

Le Conseil National des femmes belges sera représenté au Congrès par une délégation.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à Mme Fincœur, présidente de l'Union féminine, impasse Lacroix, 42, à Liège.

Après renseignements, la note est exacte, ce qui semble prouver qu'une grande partie des féministes belges reprendront en septembre les rapports internationaux. Alors, que signifie la campagne de nos quelques journaux ultrapatriotes contre notre travail à Genève ? Ajoutons que le Conseil National des Femmes Françaises sera représenté à Christiania.

2° On a déclaré que les autres sociétés féministes françaises n'étaient pas représentées à Genève. Or, Mme Avril de Saint-Croix a participé au Congrès pour le Conseil National des femmes. — L'Union fraternelle des femmes y avait désigné une déléguée que la maladie seule a empêché de partir. — Mme Lantzenberg représentait la Société de propagande féministe. — D'autres sociétés ouvrières et pacifistes y avaient également envoyé des déléguées.

3° Quelques journaux — toujours les mêmes — ont affirmé que la candidature de Mme Brigode comme officier de l'Alliance n'avait pas été posée ; ceci est faux. La délégation française l'avait proposée. — Son nom ne figurant pas sur la liste, nous avons même fait une manifestation à ce sujet, en exigeant que son nom fût inscrit seul sur un tableau noir pour qu'il n'y eût aucune erreur. — Mme Brigode ne recueillit pas assez de voix pour être élue, mais nous espérons bien qu'elle le sera aux prochaines élections qui auront lieu dans quatre ans.

4° On nous a encore accusé après la note rédigée d'accord avec Mme Brigode, et qui devait clore cet incident, d'avoir fait paraître un autre article et de l'avoir publié conjointement à cette note. C'est par coïncidence que l'article de Mme Grinberg auquel il est fait allusion, envoyé en son nom personnel, le 17 juin au *Matin*, a paru le 19 en même temps que la note de l'U. F. S. F. Sans doute la direction du *Matin* ayant cons-

taté que sa bonne foi avait été surprise — par une interview tendancieuse — a-t-elle voulu réparer le tort qu'elle avait pu nous causer en publiant ce qu'elle avait reçu d'une part de Mme Grinberg, d'autre part de l'U. F. S. F. ; et rien de plus naturel qu'elle ait publié en même temps tout ce qui se rapportait à cet incident.